



culture·lab<sup>29</sup>

L'AGENCE CULTURELLE DU FINISTÈRE

ACCOMPAGNEMENT · CONSEIL · FORMATION

## Programme de formation professionnelle

---

# Le référent handicap en établissement d'enseignement artistique

---

### **PUBLIC CONCERNE :**

Directeur.rice.s et cadres en charge d'établissement d'enseignement artistique, référent.e.s handicap, enseignant.e.s artistiques, dumistes, agent.e.s de collectivités territoriales

### **PREREQUIS :**

Être concerné.e dans sa pratique professionnelle par cette question du référent handicap en établissement d'enseignement artistique

### **OBJECTIF GÉNÉRAUX :**

Dans une volonté de justice et de cohésion sociales, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances donne obligation d'assurer l'accès des Établissements Recevant du Public aux personnes handicapées. La sollicitation croissante des établissements d'enseignement artistique pour accueillir des élèves en situation de handicap a fait émerger une nouvelle activité au sein de leurs équipes pédagogiques : celle du "référent handicap". Cette nouvelle identité professionnelle suscite de multiples interrogations : quels rôles, quelles missions, quel statut au sein de l'établissement ? Quelles compétences développer et quelles ressources mobiliser pour accueillir les élèves handicapé.e.s dans les meilleures conditions ? Cette formation permettra aux stagiaires d'appréhender la diversité des missions du référent handicap et des actions qu'il peut mettre en place.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Cerner l'identité professionnelle du référent handicap: rôle, statut, missions.
- ✓ Appréhender les différentes compétences requises du référent handicap.
- ✓ Disposer d'outils et de ressources pour proposer un accueil adapté à l'élève handicapé.
- ✓ Développer sa capacité à assurer des missions de suivi, de coordination et d'accompagnement auprès des professionnels et des familles.



# Programme de formation professionnelle

## CONTENU DE LA FORMATION :

### Déroulé

**Jour 1 :** L'identité professionnelle du «référént handicap» et les démarches d'accueil des élèves handicapé.e.s

- ✓ Rappel du contexte législatif relatif à l'accessibilité culturelle
- ✓ Définition du concept de «référént»
- ✓ Identification du rôle et des missions du référént handicap en établissement d'enseignement artistique
- ✓ La démarche de communication préalable: vers une information adaptée
- ✓ Concevoir les démarches d'accueil pour un élève handicapé ou groupe d'élèves handicapés

**Jour2 :** Les missions de suivi, de coordination et d'accompagnement du référént handicap

- ✓ Repérer les différents partenaires impliqués dans la mise en place et la réalisation d'un projet pédagogique adapté
- ✓ Assurer les conditions de suivi(s), coordination(s) et accompagnement(s) au sein de ce système
- ✓ Formaliser des fiches méthodologiques
- ✓ Identifier les actions et les partenariats du référént pour favoriser l'accessibilité artistique
- ✓ La fiche de mission du référént

Synthèse et bilan du stage

### Méthodes pédagogiques

Apport d'éléments théoriques et témoignages d'action.

Mises en situation pratiques suivies de temps d'échanges et d'analyse.

### Documents pédagogiques fournis aux stagiaires

Remise aux stagiaires du livret pédagogique d'accompagnement «Le référént handicap en établissement d'enseignement artistique»



# Programme de formation professionnelle

## **MODALITES D'EVALUATION :**

Un questionnaire sera transmis aux stagiaires en amont de la formation afin de cerner leur niveau et de cibler la formation au plus près de leurs attentes. Un questionnaire de bilan et un temps de retour collectif en fin de formation permettront de faire un bilan sur l'action, les compétences acquises, les points restant à travailler.

La validation des acquis de la formation et de la compréhension des problématiques abordées se fera durant la formation par la ou les formatrice.s, via des mises en situation pratiques et des temps d'échanges et d'analyses.

## **FORMATEUR.RICE.S :**

**Agnès Kléman de l'association MESH**

Professeure de formation musicale et référente handicap

## **DATE(S) ET HORAIRES :**

15 et 16 novembre 2021, de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30  
Soit 2 jours et 12 heures pédagogiques.

## **LIEU :**

Conservatoire Musical et Artistique Départemental de Quimper (29)

## **PARTICIPANTS :**

Minimum : 8

Maximum : 15

N'hésitez pas à nous solliciter pour un aménagement de la formation en raison d'un handicap ou autre situation particulière. Nous chercherons les solutions les plus adaptées, si nécessaire avec des organismes spécialisés.

**Nous contacter :** [elsa.landreau@culturelab29.fr](mailto:elsa.landreau@culturelab29.fr) ou 02 98 98 09 49